



HONORAIRES AGENCE GUY HOQUET L'IMMOBILIER

TRANSACTIONS :

Montants		Honoraires TTC sur prix de vente Net Mandant
Jusqu'à 49.999 Euros		Forfait de 5.000 Euros TTC
50.000 Euros	99.999 Euros	10%
100.000 Euros	149.999 Euros	8%
150.000 Euros	249.999 Euros	7%
250.000 Euros	349.999 Euros	6%
350.000 Euros	499.999 Euros	5%
500.000 Euros	Et plus	4%

Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voire des deux.

LOCATIONS :

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 par la loi « ALUR » du 24 mars 2014 : « ... » le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par m² de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier).

Honoraires TTC	Prix	Bailleur	Locataire
Visites / Constitution du dossier / Rédaction bail	8 Euros / m ²	50 %	50 %
Etat des lieux (location vide)	3 Euros / m ²	50 %	50 %

GESTION :

Pack TRANQUILITE : 7,5 % TTC du montant du loyer charges comprises

Pack SECURITE : 9,5 % TTC du montant du loyer charges comprises

ESTIMATION : Frais de rédaction

Forfait de 200 Euros TTC **

VIAGER :

Barème transaction applicable sur la valeur vénale du bien (estimation réalisée par l'agence)

LOCATION BAIL COMMERCIAL :

20 % HT du loyer annuel à la charge du preneur

** Sauf opération promotionnelle

03/09/2018